



LE PETIT BERSONNAIS
AOÛT 2025





LE MOT DU MAIRE

Jacques DAVOUST



LE MOT DU MAIRE

Chers Bersonnaïses et Bersonnais, Après 8 mois à la tête de la commune, mon équipe et moi nous nous faisons un devoir de vous Informer sur cette période, riche en événements. Le 21 février 2025, un piratage informatique nous a privé de toutes informations concernant le fonctionnement des services, les archives. Ce piratage a fortement impacté les services (urbanisme, finances, école, comptabilité). L'impact de ce piratage se fait encore sentir actuellement. L'incendie de l'ancienne boulangerie n'a fait que compliquer la tâche : bâtiment acheté par la commune en 2022 (non assuré). L'enquête de gendarmerie est toujours en cours sur ces deux événements. Le budget voté en avril 2025, l'a été sur des bases informatiques manquantes quelques semaines après le piratage. Ce qui a faussé nos estimations et prévisions budgétaires Ce budget subira des modifications à la rentrée. Le coût total du nouveau restaurant scolaire, projet phare de mon prédécesseur était en fait hors norme : 1 200 000 Euros alors que se profilait une fermeture de classe confirmée le 1 er juillet 2025. Le détail des surprises vous sera communiqué tout au long de ce journal : je vous laisse le loisir de les découvrir. Bonne lecture et bonne fin de vacances ! Jacques DAVOUST

Permanences des Elus :

Le Maire : le mercredi de 10h à 12h sur rendez-vous

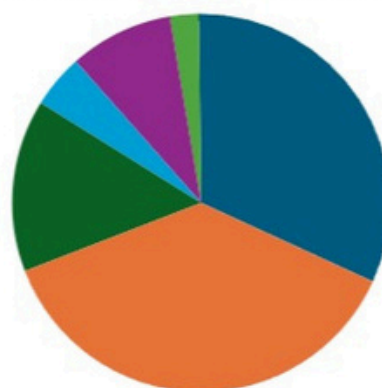
Les Adjoints : sur rendez-vous

Les Adjoints et le Maire : le samedi de 10h à 12h sans rendez-vous

LE BUDGET

Chapitre ou compte	Budgétisé	Réalisé		Disponible	
		Montant	%	Montant	%
Fonctionnement - Dépenses	1 635 770,03	849 328,99	51,92 %	786 441,04	48,08 %
011 - Charges à caractère général	520 750,00	359 706,35	69,07 %	161 043,65	30,93 %
012 - Charges de personnel et frais assimilés	610 000,00	374 250,13	61,35 %	235 749,87	38,65 %
023 - Virement à la section d'investissement	241 170,03	-	0,00%	241 170,03	100,00 %
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	75 000,00	-	0,00%	75 000,00	100,00 %
65 - Autres charges de gestion courante	145 350,00	97 037,31	66,76 %	48 312,69	33,24 %
66 - Charges financières	40 000,00	18 335,20	45,84 %	21 664,80	54,16 %
68 - Dotations aux provisions et dépréciations	3 500,00	-	0,00 %	3 500,00	100,00 %

Dépenses Budgétisées 2025



- 011 - Charges à caractère général
- 012 - Charges de personnel et frais assimilés
- 023 - Virement à la section d'investissement
- 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections
- 65 - Autres charges de gestion courante
- 66 - Charges financières
- 68 - Dotations aux provisions et dépréciations

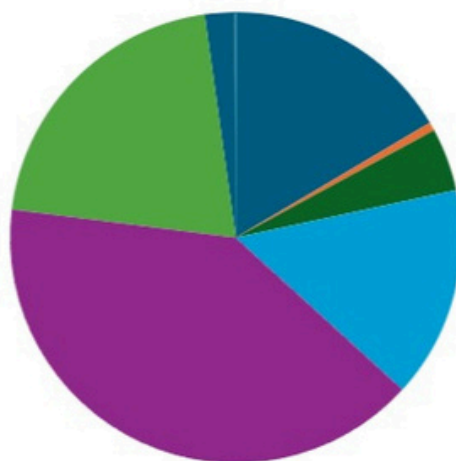
Au 30 juin 2025, nous sommes à 51,92% du budget, cela prouve une bonne gestion pour le moment de nos dépenses. Nous pouvons remarquer que la part du personnel (pour un bon fonctionnement) est la charge la plus importante pour la commune.

Au 30 juin 2025, cette part est au dessus du budget (heures supplémentaires des années précédentes payées par exemple) mais reviendra à l'équilibre d'ici la fin d'année (personnels non remplacés et fin des heures supplémentaires depuis 2025).

Par contre, nous constatons pour le moment un dépassement de budget pour les charges à caractère général. Nous avons mis en place des actions pour les faire baisser d'ici la fin d'année.

Chapitre ou compte	Budgetisé	Réalisé		Disponible	
		Montant	%	Montant	%
Fonctionnement - Recettes	1 635 770,03	660 028,96	40,35 %	975 741,07	59,65 %
002 - Résultat de fonctionnement reporté	269 636,03	269 636,03	100,00 %	-	0,00%
013 - Atténuations de charges	10 000,00	5 823,29	58,23 %	4 176,71	41,77 %
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	73 800,00	32 778,11	44,41 %	41 021,89	55,59 %
73 - Impôts et taxes	247 926,00	75 375,36	30,40 %	172 550,64	69,60 %
731 - Fiscalité locale	658 182,00	194 996,00	29,63 %	463 186,00	70,37 %
74 - Dotations et participations	339 990,00	74 964,00	22,05 %	265 026,00	77,95 %
75 - Autres produits de gestion courante	35 200,00	6 456,17	18,34 %	28 743,83	81,66 %
76 - Produits financiers	-	-	0,00%	-	0,00%
77 - Produits spécifiques	500,00	-	0,00 %	500,00	100,00 %
78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	536,00	-	0,00%	536,00	100,00 %

Recettes Budgetisées 2025



- 002 - Résultat de fonctionnement reporté
- 013 - Atténuations de charges
- 70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses
- 73 - Impôts et taxes
- 731 - Fiscalité locale
- 74 - Dotations et participations
- 75 - Autres produits de gestion courante
- 77 - Produits spécifiques
- 78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions

Au 30 juin 2025, nous sommes à 40,35% du budget dont la part la plus importante correspond à la fiscalité locale (reçu à ce jour que 30% du budget) et les dotations et participations (seulement 22% du budget).

Cela montre que d'ici la fin de l'année, nous pourrions espérer arriver à l'équilibre budgétaire.

Chapitre ou compte	Budgetisé	Réalisé		Disponible	
		Montant	%	Montant	%
Fonctionnement - Dépense	1 635 770,03	849 328,99	51,92 %	786 441,04	48,08 %
Fonctionnement - Recette	1 635 770,03	660 028,96	40,35 %	975 741,07	59,65 %
Résultat provisoire	-	- 189 300,03		189 300,03	

Concernant le résultat de la commune, il nous reste environ 1 000 000€ de recette à percevoir d'ici la fin d'année, cela permettra d'être à l'équilibre malgré les surprises budgétaires que nous découvrons régulièrement (emprunts, devis signés etc...).

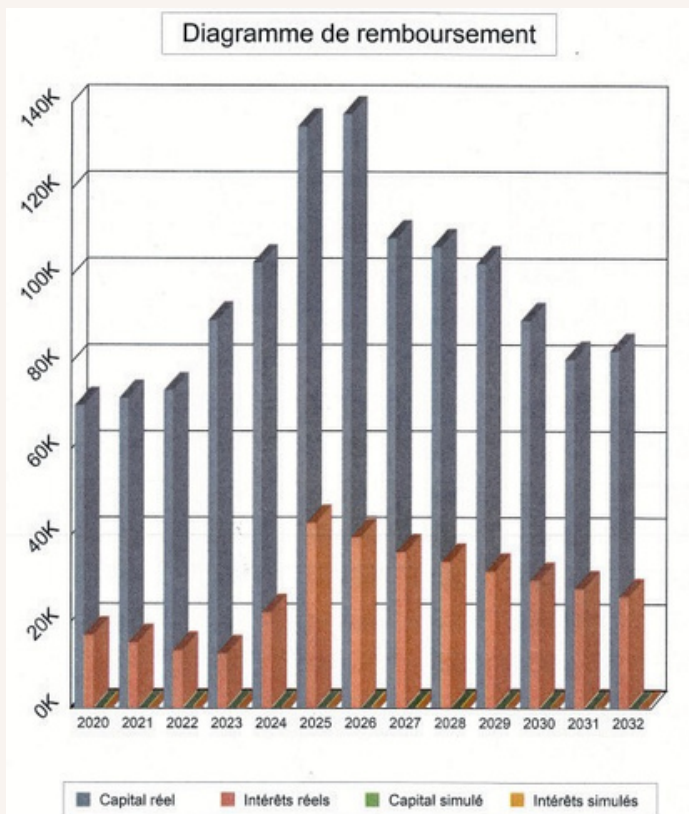
La rencontre avec Monsieur Christophe FERRE, Conseiller aux Décideurs Locaux (Finances Publiques), le mardi 8 juillet 2025 nous a permis d'appréhender la situation financière de la commune. L'endettement sur plusieurs années a été fortement impacté par la construction du nouveau restaurant scolaire. Cet endettement est son apogée en 2025 et 2026 et limite notre capacité d'investissement en terme de travaux de voirie, rénovation bâtiment et projets futurs.

Date : 30/07/2025 10:43

Endettement pluriannuel
047 - COMMUNE DE BERSON

Budget : Tous les budgets - Période : du 01/01/2020 au 31/12/2032 - Sans prise en compte des emprunts simulés.

Exercice	Annuité	Intérêts	Capital	Frais TTC	Commissions TTC	Capital restant dû
2020	86 849.57 €	16 839.71 €	70 009.86 €	0.00 €	0.00 €	779 546.18 €
2021	86 849.57 €	15 142.67 €	71 708.90 €	0.00 €	0.00 €	709 536.32 €
2022	86 849.57 €	13 384.20 €	73 465.37 €	0.00 €	0.00 €	637 829.42 €
2023	102 424.48 €	12 603.01 €	89 821.47 €	0.00 €	0.00 €	714 364.05 €
2024	125 256.56 €	22 125.31 €	103 131.25 €	0.00 €	0.00 €	624 542.58 €
2025	177 451.63 €	42 810.16 €	134 641.47 €	0.00 €	0.00 €	1 519 801.67 €
2026	176 943.59 €	39 501.68 €	137 441.91 €	0.00 €	0.00 €	1 385 160.20 €
2027	144 858.78 €	36 098.04 €	108 770.74 €	0.00 €	0.00 €	1 247 718.29 €
2028	140 602.09 €	33 860.12 €	106 741.97 €	0.00 €	0.00 €	1 138 947.55 €
2029	134 492.70 €	31 644.95 €	102 847.75 €	0.00 €	0.00 €	1 032 205.58 €
2030	119 254.45 €	29 591.50 €	89 662.95 €	0.00 €	0.00 €	929 357.83 €
2031	108 423.47 €	27 648.24 €	80 775.23 €	0.00 €	0.00 €	839 694.88 €
2032	108 423.50 €	25 776.45 €	82 647.05 €	0.00 €	0.00 €	758 919.65 €



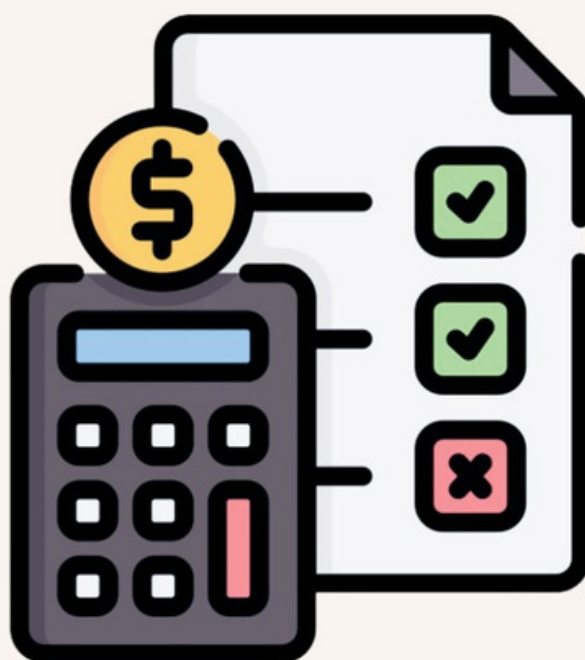
Un budget vert et stratégie financière élaboré par l'Agence 47 a été remis à la Mairie le 02/09/2024. Vous pouvez le consulter en Mairie ou sur le site de la commune.

L'analyse de ce budget laisse apparaître des préconisations importantes avec un rééquilibrage de la section de fonctionnement.

Mesures de rééquilibrage de la section de fonctionnement, à savoir :

- mesures de **rééquilibrage de la section de fonctionnement**, à savoir :
 - diminution des charges à caractère général (externalisation du festival Bières et Sons)
 - diminution de la masse salariale (non titularisation d'un agent en 2024)

Les mesures qui ont été prises depuis notre nominations sont les suivantes : 1- le non-remplacement d'un agent administratif, 2- le recrutement d'un Secrétaire Général au 1^{er} juillet 2025, en remplacement du Directeur Général des Services (grade moins élevé = baisse de la rémunération et des charges), 3- le festival « bières et sons », avec un budget de 25000 € par an devait être externalisé. Nous avons suivi cette préconisation. Ce festival étant apprécié par de nombreuses personnes, nous avons étudié sa pérennisation. Lors de la réunion des associations nous avons demandé si l'une d'entre elle souhaitait reprendre le flambeau (possibilité de demander des sponsors et des subventions ce qui n'était pas possible pour une commune). Nous avons reçu également deux personnes intéressées par la création d'une association « bières et sons » ; à notre connaissance cette association n'aurait pas vu le jour.



LES TRAVAUX



L'Aire de Jeux

Dès l'automne, les enfants auront la joie de profiter des nouvelles structures de l'aire de jeu. En effet, les installations désormais un peu dépassées laisseront place à de nouveaux jeux plus modernes et colorés. Qui de mieux que des parents pour nous aider dans le choix de ces nouveautés. Nous remercions les mamans participantes.

Le Colombarium

L'agrandissement du colombarium étant nécessaire, une extension a été réalisée pour un montant total de 15 994,80€ courant juillet 2025.

La Réfection du Plafond de la Salle des Mariages

La rénovation du plafond de la salle des mariages a été réalisée début juillet 2025 pour un montant total de 4 680€. C'est l'entreprise « peintures de l'estuaire » qui a été retenue pour ces travaux suite à la consultation lancée.

Le Foyer Rural

L'alarme incendie a été changée suite à la demande de la commission de sécurité de février 2024. Ces travaux ont été réalisés en juin 2025, pour un montant de 3 765,60€ par l'entreprise EUROSECURITE suite à la consultation lancée. Nous avons renouvelé une partie des tables du foyer rural (40) pour un montant total de 4 207,20€

Le Fauchage

Suite à des avaries du matériel communal, la campagne de fauchage a pris du retard. Nous nous excusons pour le désagrément causé. Tout a été mis en œuvre pour rattraper ce retard.

La Réfection de la Voirie

Pour l'année 2025, les travaux de réfection et entretien de la voirie se feront courant septembre.

L'avis d'appel public à la concurrence en date du 25 avril 2025 a été publié sur le site demat/ampa.fr. 4 offres ont été déposées par les sociétés SARL BOUIJAUD, SPIE BATIGNOLLES MALET, SAS BOUCHER TP et ATLANTIC ROUTE.

La commission Appel d'offres s'est réunie le 17 juin 2025 pour l'ouverture des plis et une première analyse et la décision a été de confier au maire et aux adjoints l'analyse des offres, compte-tenu des délais et de l'absence du secrétaire général.

Après analyse, en date du 20 juin 2025, pour le choix du prestataire, en fonction des critères de valeur technique et du prix des prestations et après négociation conformément à l'article 11 du règlement de consultation, l'entreprise SARL BOUIJAUD a été retenue pour un montant de 57 090€.



COMMISSION URBANISME, AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET SECURITE

En tant qu'adjoint au maire en charge de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire et de la sécurité, j'ai le plaisir de vous résumer un aperçu des actions menées par la commission. 1- Depuis le 1^{er} janvier 2025, 30 certificats d'urbanisme ont été délivrés, 9 Permis de Construire et 23 Déclarations Préalables de travaux déposés. En fonction de votre projet, vous trouverez toutes les informations et le <https://www.mairie-berson.fr/urbanisme-et-voirie/le-maddes-da-urbanisme/> vous rendant directement à la Mairie. Petit rappel : excepté pour les constructions de très faible ampleur, toutes les constructions, même celles ne comportant pas de fondations, sont soumises à une autorisation d'urbanisme. 2- La sécurité aux abords de l'école est travaillée également en collaboration avec la commission affaires scolaires et vie culturelle. 3- Les communes avaient pour obligation de procéder au nouvel adressage à l'échéance de juin 2024. Nous avons donc constitué une commission extra-communale en début d'année afin de répondre à cette demande de l'état. Francis ROSSAT



COMMISSION VOIRIE, PATRIMOINE, EQUIPEMENTS, BATIMENTS COMMUNAUX ET CIMETIERE

- 1- Les membres de la commission suivent les travaux du nouveau restaurant scolaire. Tous les jeudis matin ont lieu des réunions de chantier avec l'architecte et les divers entrepreneurs qui interviennent pour le suivi. L'achèvement des travaux est prévu pour la rentrée scolaire 2025.
- 2- Un état des lieux des bâtiments communaux a été établi par la commission.
- 3- Des travaux de voirie seront effectués courant septembre 2025.
- 4- La réfection de la signalitique au sol sur les différents axes et parkings est prévue avant l'automne.
- 5- Une extension du colombarium a été effectuée courant juillet 2025.
- 6- Le nettoyage du cimetière, par les agents communaux, est en cours d'exécution.



COMMISSION FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

En tant qu'adjointe au maire en charge des finances et ressources humaines, j'ai le plaisir de vous résumer un aperçu des actions menées par la commission.

1- Le travail de la commission a été fortement impacté du fait de la cyberattaque (aucun document papier - peu d'archives).

2- Un budget prévisionnel 2025, présenté et voté en Conseil Municipal le 10 avril 2025, a été préparé sur des bases connues à cette date. Il nécessitera des ajustements de lignes budgétaires courant septembre 2025.

3- La masse salariale diminue en 2025 du fait du départ de l'agent comptable (non remplacé) et du DGS remplacé par un poste moins onéreux répondant mieux aux besoins de la collectivité. Ces actions nous permettent de répondre aux préconisations du budget vert et à une volonté de l'équipe majoritaire.

4- une réorganisation d'affectation des agents est en cours et sera effective en septembre 2025.

Marie-Claude NOEL

MOUVEMENT DU PERSONNEL

Notre agent comptable, assurant des remplacements de temps en temps au sein de la mairie de St Martin Lacaussade, s'est vu proposer un poste à responsabilité par cette même commune. Elle a saisi cette opportunité d'avancement professionnel donnant une nouvelle impulsion à sa carrière. Nous lui souhaitons le meilleur après une vingtaine d'années passées dans notre commune. Nous vous informons que notre Directeur Général des Services, en recherche depuis septembre 2024 d'un poste plus proche de son domicile, a récemment rejoint les services de la commune de St Gervais. Son successeur Monsieur Frédéric GRADAIVE, en provenance de Cavignac, a intégré nos services en qualité de Secrétaire Général des Services le 1er juillet 2025. Sa dynamique et ses connaissances sont déjà pleinement mises à contribution dans la gestion de la commune. Madame CANU a fait valoir ses droits à la retraite, nous la remercions pour son implication auprès de nos enfants dans le cadre périscolaire et nous lui souhaitons une très belle retraite !



COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES ET VIE CULTURELLE

En tant qu'adjointe au maire en charge de l'école et de la bibliothèque communale, j'ai le plaisir de vous présenter une synthèse des initiatives et des actions, menées par la commission pour maintenir la 7ème classe, créer du lien avec l'équipe pédagogique et les parents.

1- Le maintien de la 7ème classe a été un réel combat pour les membres de la commission et l'ensemble de l'équipe majoritaire. Des actions ont été menées en collaboration avec la FCPE de Berson, les parents, des Bersonnaises et Bersonnais et divers élus locaux.

2- Des rencontres toutes les semaines avec la Directrice de l'école pour améliorer le travail en commun pour le bien-être des enfants.

3- La participation aux deux conseils d'écoles le 20 février 2025 et le 3 juin 2025 avec Monsieur le Maire.

4- Un travail est en cours pour la sécurisation des abords de l'école lors de l'entrée et de la sortie des classes.

5- Les enfants de la garderie ont fabriqué des décorations pour le repas des aînés ainsi que Monsieur Carnaval pour le défilé. Sandrine MONTERO

SITUATION DE NOTRE ECOLE – MAINTIEN OU PAS DE LA 7EME CLASSE

Depuis plusieurs années, notre école est sous la menace d'une fermeture de classe. A la rentrée de septembre 2024, l'Inspecteur de l'Education Nationale a informé la municipalité et la direction de l'école de la fermeture prévue d'une classe pour la rentrée de septembre 2025.

En partenariat avec la FCPE (l'association des parents d'élèves), les parents et les élus, plusieurs actions ont été menées afin de maintenir la classe pour la rentrée 2025. Actions :

- 26/02/2025 installation d'une banderole et lancement d'une pétition en ligne par la FCPE,

- 10/03/2025 1ère mobilisation devant l'école, une réunion en Mairie a eu lieu en présence de Madame MAQUET Sous-Préfète, Madame HACHE Inspectrice de l'Education Nationale, Madame DUMAS suppléante de Madame DIAZ Députée de la Gironde, Madame RAYMOND Directrice de l'école, des parents FCPE, Monsieur le Maire et des adjoints. N'ayant que 138 enfants inscrits pour la rentrée de septembre 2025, l'Inspectrice acte la fermeture d'une classe pour la rentrée 2025,

- 13/03/2025 goûter partagé avec les enfants, les parents, la FCPE et les élus,

- 04/06/2025 suite à divers échanges, nous avons obtenu un rendez-vous avec Monsieur François-Xavier PESTEL, Directeur Académique des Services de l'Education Nationale pour défendre le maintien de la classe, en présence de Monsieur le Maire, deux Adjointes, de la présidente de la FCPE et d'un parent d'élèves. Lors de ce rendez-vous, nous lui précisons que nous avons 151 inscriptions pour la rentrée 2025. Une réponse doit nous être formulée début juillet,

- 19/06/2025 goûter partagé avec les enfants, les parents, la FCPE et les élus. Malgré les différentes actions et le nombre d'inscription, la fermeture de la 7ème classe a été confirmée début juillet par l'Inspection Académique.

Nous remercions toutes les personnes qui se sont mobilisées !

COMMISSION COMMUNICATION RELATIONNELLE AVEC LES ASSOCIATIONS, LES COMMERÇANTS ET LES ENTREPRISES

En tant qu'adjointe au maire en charge des associations et des commerces, j'ai le plaisir de vous résumer un aperçu des initiatives et des actions menées par la commission et mises en place pour soutenir et dynamiser notre tissu associatif et commercial. 1- Nous avons renforcé notre partenariat avec les associations communales en proposant des réunions- rencontres favorisant les échanges entre les différents membres, permettant de créer des synergies et partager les bonnes pratiques. Ainsi nous avons pu voir naître des partages de ressources et des partenariats se nouer pour de projets futurs. 2- Afin de dynamiser notre pôle commercial, nous avons réuni les différents commerçants, leur permettant de se rencontrer, d'échanger et de récolter des idées de projets visant à accroître leur visibilité et leur activité. Les artisans également conviés ont pu exprimer leurs attentes, notamment sur la signalétique et leur référencement par activité que vous pouvez retrouver dans le livret communal. 3- La commune a soutenu l'organisation d'évènements visant à renforcer le lien social entre les habitants et promouvoir les associations et commerces locaux. 4- Le repas dominical des aînés du 2 mars a réuni bon nombre de nos anciens, pour leur plus grande joie. A cette occasion, les enfants de la garderie scolaire avaient confectionné les décorations des tables. 5- Les évènements sportifs comme la marche à l'occasion de « mars bleu » du 16 mars dernier, le marathon des Vins de Blaye ou encore le tous à vélo ont su rassembler petits et grands, dans l'accompagnement ou dans la participation bénévole. 6- Enfin le concours de fleurissement, reconduit cette année, contribue à l'embellissement de notre commune. Et pour valoriser le travail des candidats au concours, plus créatifs les uns que les autres, chacun a pu être récompensé. Autant d'initiatives pour rassembler la communauté et encourager les échanges. Ces actions témoignent de notre engagement à soutenir le dynamisme associatif et commercial de notre commune. Nous continuerons de travailler main dans la main avec les acteurs locaux.

Notre pôle commercial s'agrandit, une boutique florale « Atmosfeerique Poppy » vient renforcer l'attractivité du centre bourg et contribuer à la dynamique du village ! Maryline FOUCAUD, artisan fleuriste, vous accueille du mardi au dimanche. Elle crée elle-même les compositions. Que ce soit pour célébrer un mariage, souhaiter un joyeux anniversaire, exprimer ses condoléances ou simplement pour le plaisir d'offrir, la boutique propose des compositions florales pour toutes les occasions. Outre ses fleurs, vous trouverez chez elle aussi des produits d'épicerie fine créés à base de fleurs. Vous avez pu déjà apprécier ses créations lors des événements communaux tels que les gerbes de la cérémonie du 8 mai ou les récompenses florales du concours de fleurissement 2025. Notons aussi les 10 ans d'ouverture de la boucherie « la Côte du Bourg » et la parution au « Gault & Millau » de l'enseigne « Au Comptoir du Boulanger ».

Votre commune dispose de 3 relais bancaires :

- L'Agence Postale Communale,
- Le Crédit Agricole au « Comptoir du Boulanger » (retrait d'espèces),
- Le Crédit Mutuel au « Bar Tabac de l'Elysée » (retrait d'espèces).

Aurélie ORDUNA





Les Subventions aux Associations :

L'attribution des subventions s'est faite sur dossier déposé en parfaite équité.

ASSOCIATIONS	SUBVENTION 2025
ACCA	1 800 €
AEROCLUB DE MARCILLAC	100 €
AMICALE CYCLO CARS	300 €
ATOLL ERANCE	1 500 €
FCPE	500 €
COMITE DES FETES	7 000 €
FOYER RURAL	800 €
GYMNASTIQUE BERSONNAISE	500 €
*INFRACULTURE	800 €
JSB FOOT	5 000 €
JSP HAUTE GIRONDE	300 €
MARATHON DE BLAYE	300 €
OCCE SCOLAIRE	2 000 €
ORCHESTRE HARMONIE	3 400 €
PREFACE	300 €
SECOURS CATHOLIQUE	200 €
SECOURS POPULAIRE	200 €
USEP	400 €
CERCLE DE L'AMITIE	500 €
*CKOIL4NON2LASSO	1 000 €
TOTAL	26 900 €

* Associations nouvellement créées

BIBLIOTHÈQUE



→ Notre second salon "Livres et cépages" a eu lieu le samedi 25 janvier. Il a rencontré encore une fois un vif succès. Nous avons eu la joie de recevoir à nouveau des retours positifs, bienveillants, encourageants... de tous les intervenants et du public. Cette année, pour cette seconde édition, Jean Marc Lapoum, auteur, nous a fait l'honneur d'accepter d'être le parrain.

- Maxime Garcia, illustrateur, a ravi le public (nous n'en doutions point un seul instant, avec ces magnifiques prestations de dessins en direct sur le thème « Jazzologie ».

- Les auteurs et illustrateurs : Lapoum', Martial Maury, Anaël Train, Ion Ion GR, Mireille Calmel Sansey, Gerard Sansey, Dominique Sensacq-Noyer, Jean-Luc Buetas, Nathalie Florentin, Aurélie Bianchi, Alvyane, Christian Lamant, Aurelie Depraz, Paul Ghezy, Nina Pardou, Marie-Claire Hegray, Melanie Page, VirginieT., Edith Jacquemot, Cedric Pardon, Ryan Floch, Caroline Capot, Jocelyne Bacquet

- Les viticulteurs : Château Pinet La Roquette - Vignobles Rodriguez & Co, Château la Braulterie-Morisset et Château Lacouture.

- Librairie Dragons Lutines & Compagnie, Lire en Caravane, IL ETAIT UN Bouquin.

Merci à tous de votre présence et de nous avoir fait confiance à nouveau. Nous avons passé ensemble une très belle journée de partage et d'échanges. Merci à toutes les personnes qui sont venues découvrir, rencontrer, déguster.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine.

Maxime Garcia : « Jazzologie »



→ Escape Game : Le vol des œufs de Pâques Les œufs de Pâques ont disparu à la bibliothèque municipale !
Le lundi 28 avril à 15h, les enfants avaient pour mission de retrouver les œufs qui ont été volés. Les enfants ont dû partir à la recherche des indices. Découvrir le code du cadenas du coffre qui contenait les alibis des coupables. Quel alibi tenait la route ?
Qui était coupable ? la maman ? Le papa ? Le tonton ? la mamie ? Le chat ? Le papy ou le cousin ?...
Où a-t'il caché le trésor ?
Un après-midi de suspens, de découvertes d'indices qui ont permis aux enfants de trouver le fameux trésor chocolaté. Petits rappels :

- Le service Bibliolivres. Service ouvert à toute personne ne pouvant se déplacer jusqu'à la bibliothèque. Ce service est entièrement gratuit. Vous n'avez qu'une seule chose à faire pour en bénéficier, contactez-nous au 05-57-64-36-44.
- Atelier lecture pour les bambins et leurs nounous : tous les vendredis de 10h à 11h. Inscription souhaitée par facebook@mairieberson.fr, par tel 05-57-64-36-44, ou sur notre page <https://www.facebook.com/bibliothequemunicipaleberson/>
- Afin de clôturer cette belle année, nous avons fait notre traditionnel pique-nique partagé avec les nounous et les tout-petits dans le parc le vendredi 11 juillet dernier. Un bon moment convivial et apprécié par tous.

Nous tenons à remercier notre équipe de bénévoles d'être toujours là, pour les animations, des permanences à la bibliothèque, qui nous évite de fermer le service aux lecteurs. Merci les filles.



MAIRIE :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

Mercredi de 9h à 12h

11 Avenue de la Libération 33390 BERSON

Pour toutes questions ou prise de rendez-vous : 05 57 64 35 04

Téléphone de permanence en cas d'urgence (soirs et week-ends) : 07 57 48 60 57

Facebook : @villeberson Retrouvez nous sur l'application Intramuros !



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Brigitte Noël et Céline Riou

Adresse : 7 avenue de la Libération

Tél. : 05 57 64 36 44

Mail : bibliotheque@mairieberson.fr

Horaires d'ouverture :

Période scolaire

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 11h40 et de 13h30 à 17h

Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Période vacances scolaires

Lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h



AGENCE POSTALE COMMUNALE :

1 Avenue de la Libération

Tél. : 05 57 64 30 42

Horaires d'ouverture :

Lundi à vendredi de 8h15 à 12h15

Mercredi de 9h15 à 11h45

Relevé du courrier :

Lundi au vendredi à 12h et le samedi à 10h



GARDERIE :

La garderie ouvre ses portes de 7h00 à 8h35 et de 16h15 à 18h30.

En cas de retard après 18h30, il est impératif de prévenir par téléphone soit la garderie au 07 43 03 07 10 soit la mairie au 05 57 64 35 04 avant 17h ou la mairie au 07 57 48 60 57 après 17h.



L'INCENDIE DE LA BOULANGERIE



INCENDIE ANCIENNE BOULANGERIE

Le dimanche 13 Avril 2025 à 22h40, un citoyen Bersonnais appelle les pompiers pour signaler un départ de feu dans le bâtiment qui accueillait jusqu'en Mai 2024 la boulangerie de BERSON. Un quart d'heure plus tard, les pompiers arrivent sur place. Un combat de plusieurs heures s'engage contre le feu qui avait gagné la toiture du bâtiment. L'ampleur du sinistre a nécessité la mise en œuvre d'un important dispositif : des camions, une grande échelle, un drone, un poste opérationnel provenant de Bordeaux. Le feu a été maîtrisé vers 5h du matin, l'accès au site a été sécurisé avec des barrières et de la rubalise, les portes et fenêtres du bâtiment ont toutes été condamnées. Dès le lundi matin, la déclaration de sinistre a été faite auprès de la compagnie d'assurance de la Mairie et nous avons appris avec stupeur que ce Bâtiment acheté en 2022 par la commune n'a jamais été assuré et que l'ensemble des Bâtiments vendus entre 2021 et 2024 était toujours assuré. De fait, nous avons pris attache auprès du tribunal judiciaire de Libourne afin de mandater un expert en bâtiment pour constater les dégâts et donner les prérogatives sur la mise en sécurité du bâtiment. À la suite de l'expertise, une entreprise locale est venue installer des bâches sur les frontons et la toiture restante. Monsieur le Maire a déposé plainte à la gendarmerie de Blaye. Les premiers retours de l'enquête ouverte révèlent un incendie d'origine criminelle...

LA CYBERATTAQUE



CYBERATTAQUE

La mairie a subi une cyberattaque le vendredi 21/02/2025 qui a bloqué l'accès à tous nos ordinateurs et à notre serveur de sauvegarde. Une demande de rançon nous a été formulée par message électronique avec un lien d'activation auquel, bien sûr, nous n'avons pas répondu.

Une plainte a été déposée à la gendarmerie et une déclaration de sinistre a été faite auprès de l'assurance. A ce jour, l'enquête se poursuit avec l'appui du service de Cybercriminalité de la gendarmerie nationale. Le pirate identifié par les services de la gendarmerie serait de nationalité russe et ses méfaits se chiffraient à plusieurs centaines de millions d'euros. Nous avons fait appel à une société de récupération de données et progressivement, nous avons pu débloquer et remettre en ordre de marche le fonctionnement de nos services informatiques. Malheureusement, avec cette attaque malveillante, nous avons perdu beaucoup d'historiques des dossiers, avec pour effet de perturber le bon fonctionnement des services de la Mairie.

Nous saluons l'implication et le professionnalisme de tous nos agents qui ont contribué à la continuité du service malgré ce désagrément. Pour éviter une nouvelle attaque et un nouveau blocage, nous avons souscrit un contrat d'hébergement et de sauvegarde de nos fichiers auprès d'une société externe.

MOT DE L'OPPOSITION

Bersonnaises, Bersonnais,

Aujourd'hui, après seulement 8 mois d'exercice, le bilan de la majorité actuelle est bien triste. On vous a volontairement menti : par incompetence ou par tactique électorale ! L'un comme l'autre marque le peu de considération qu'on vous porte. Où est l'engagement citoyen qu'on vous doit, lorsqu'après seulement quelques jours de mandat, beaucoup de conseillers de la majorité brillent par leurs absences aux commissions et aux conseils municipaux ? « Berson avant tout » ! Voilà un projet honorable, encore faut il agir en ce sens et ne pas se contenter d'un slogan électoral. Leurs actes les trahissent : un engagement fictif pour sauver notre école alors que parmi les élus de la majorité, des enfants sont scolarisés ailleurs qu'à Berson.

Une seule commission affaires scolaires en 8 mois ! Les sujets de crise sont traités avec trop de légèreté ! Que dire encore des relations avec nos associations : ils choisissent de subventionner celles récemment créées, mais qui comptent parmi leurs dirigeants des élus de la majorité, au détriment de celles engagées depuis des années pour Berson. Enfin, parlons finances ! Ils vous ont fait croire pour être élus que « les caisses étaient vides ». Mais lors du vote du budget, la nouvelle équipe a reconnu que la commune était bien gérée et qu'en plus des projets importants déjà engagés pour l'avenir de Berson, les finances étaient encore très confortables pour pouvoir poursuivre de nouveaux projets !

Mais qu'ont-ils proposé de plus que ce qui était déjà engagé par l'ancienne municipalité ? Rien !

Quand la majorité actuelle défendra sans distinction les commerçants de Berson ?

Quand la majorité actuelle respectera ses engagements et s'investira pour l'avenir de Berson ?

Quand va-t-on enfin mettre « Berson avant tout » ?

ÉVÉNEMENTS DU DÉBUT D'ANNÉE

VŒUX DU MAIRE

Monsieur le Maire et l'ensemble de son conseil municipal ont accueilli les bersonnaises et bersonnais pour la cérémonie des vœux le 23 janvier 2025. A cette occasion, Monsieur le maire a présenté l'équipe municipale et son programme pour l'année à venir et remercié les diverses autorités présentes.

Tous les sujets et projets futurs ont été abordés, notamment le dossier « Arrêt de la collecte en porte à porte » proposée par le SMICVAL et la possible fermeture d'une classe. Monsieur le maire a confirmé l'adhésion de la commune au collectif des 52 mairies réfractaires au projet « Arrêt de la collecte en porte à porte » du SMICVAL. Une galette des rois (fournie par « Le Fournil Prignacais ») a été partagée et un pot de l'amitié a clôturé cette manifestation.



REPAS DES AINES

Nous avons eu le plaisir d'accueillir nos aînés le dimanche 2 mars 2025 pour un repas convivial servi par les membres du conseil municipal. Le traiteur « Les Rois Gourmets » nous avait concocté un repas succulent et l'animation musicale était assurée par « Bastringue Musique Tropical ». Une fleur a été offerte, à titre personnel par Monsieur le Maire, à chaque dame. Les enfants de la garderie de l'école avaient préparé un présent pour chaque hôte et des décorations de table. Cette journée festive a permis à chacun et chacune de se détendre et de passer un agréable moment dans la joie et la bonne humeur.



ÉVÉNEMENTS DU PRINTEMPS

Berson

Marche

pour le dépistage
du cancer colorectal

Stand d'information en mairie
tout le long du mois et le jour
de la marche.

Habillons-nous en **bleu** pour
sensibiliser au cancer colorectal !

Berson

Départ : parking du Foyer rural
Gratuit - Possibilité de don

Dimanche 16 mars 2025
Rassemblement à **9h00**

Randonnée de 8km
proposée par l'association
Gymnastique Bersonnaise,

population@mairieberson.fr · 05 57 64 35 04 · Retrouvez-nous sur Intramuros

MARS BLEU

A l'occasion de « Mars Bleu » 2025, votre commune s'est mobilisée ! Un « défi » pour inciter à pratiquer une activité physique contribuant à réduire le risque de développer des cancers et plus particulièrement le cancer colorectal. Soutenue par l'association de la Gym de Berson, une marche s'est déroulée le dimanche 16 mars dès 9h. Café, jus de fruits et petits gâteaux, servis par la municipalité, attendaient les participants avant l'effort. Sensibilisons notre entourage à la pratique du dépistage des cancers, plus particulièrement le dépistage du cancer colorectal.

CEREMONIE ET COMMERATION DU 8 MAI 2025

Cette année, le 8 mai a été l'occasion d'une cérémonie de commémoration en présence des Portes Drapeaux, d'Anciens Combattants, de Monsieur Romain CHEREAU (officier de l'Armée de l'Air), de l'Orchestre d'Harmonie de Berson, du corps enseignant, des Jeunes Sapeurs-Pompiers, des enfants, de Bersonnaises et Bersonnais et vos élus. Monsieur le Maire a donné lecture du message du Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et Monsieur Philippe BECHADE, Président de l'Union Nationale des Combattants du Département de la Gironde a prononcé son discours. Le dépôt de gerbes a été fait par les enfants et Monsieur le Maire. A l'issue de la cérémonie, le pot de l'amitié a été offert par la municipalité.



MARATHON

Cette année, la 20ème édition du marathon des côtes de Blaye !

A l'occasion de sa 20ème bougie, le semi-marathon a fait son entrée. Et ce n'est pas moins de 580 coureurs inscrits au 20km ! Le marathon a établi son record avec 1000 inscriptions. Berson, commune relais parmi tant d'autres, a pu grâce à ses 15 points de contrôle assurés par une super équipe de bénévoles, applaudir et encourager les nombreux coureurs. Pour l'occasion la commune s'est embellie de décorations d'anniversaire : arche de ballons, gâteau géant et paquets cadeaux créés de toutes pièces par l'équipe dévouée de nos administrés venus en grand nombre cette année, soutenue par les membres du comité des fêtes, tous, toujours autant investis. Un grand Merci à chacun d'eux pour leur disponibilité, et le temps passé à préparer et réaliser l'événement ! A l'issue du passage de la course, Un pot de l'amitié a été servi avant de partager un repas préparé par notre boucher « La Côte du Bourg » pour clôturer la matinée d'efforts !



TOUS A VELO

La randonnée cycliste « tous à vélo » a une nouvelle fois conquis de nombreuses familles ! Samedi 14 juin, c'est au sein de la commune que nous avons pu accueillir une centaine de participants. Berson a donné le départ à l'issue d'un pot d'accueil et convivial organisé dès 11h. Après ce moment de partage, tous se mettent en place et le départ est donné. C'est parti pour une 20aine de km à parcourir à travers nos jolis chemins de campagne ! Des escales sont définies à Cars et St Paul, où les coureurs se sont sustentés respectivement avec entrée et plat de résistance. De quoi reprendre des forces pour poursuivre la randonnée cycliste et atteindre l'ultime étape. St Martin Lacaussade marque la fin de course, et c'est autour du dessert que les coureurs se disent à l'année prochaine ! Voilà une belle journée, arrosée de joie, de bonne humeur et de quelques efforts quand même. Le soleil, lui aussi de la partie, aura illuminé la journée des plus grands et des plus petits.



ÉVÉNEMENTS DU MOIS DE JUIN

CONCOURS DE FLEURISSEMENT

Géraniums exubérants, hortensias généreux, lauriers roses chaleureux... Les initiatives fleuries ont fourmillé au mois de juin aux quatre coins de la commune. Derrière ce concours de fleurissement organisé par la municipalité de Berson, se cachent de nombreuses "mains vertes". Les membres du jury de cette édition 2025 se sont déplacés de site en site pour visiter les fleurissements et autres végétaux. A l'issue de cette visite, le jury a délibéré et a rendu son verdict le samedi 5 juillet. L'harmonie des couleurs, la qualité et l'entretien, reflets des soins apportés, et l'originalité des compositions ont été les critères que le jury a noté pour récompenser les passionnés de fleurs. 10 participants récompensés. Le samedi 5 juillet, le jury composé de Monsieur le Maire Jacques DAVOUST, Mesdames Aurélie ORDUNA, Marie-Claire FILLIATREAU, Marie-Claude NOEL et Monsieur Francis ROSSAT ont souhaité remercier comme il se doit tous les habitants participants qui ont fleuri leur maison et leur jardin. Les lauréats de ce nouvel opus du concours sont : - Prix de la créativité à Mme Sylvie AZCON - Prix de l'accueil fleuri à Mme Annie JEAN

- Prix du jardin créatif à Mme Marie-Louise DUMET

- Prix du jardin imaginatif à Mme Anny TROUPEAU

- Prix de l'évasion fleurie à Mme Nathalie PRIOLEAU - Prix de l'harmonie naturelle à Mme Marie Joëlle LAROCHE

- Prix du jardin panoramique à Mr Thierry LEVREAU - Prix de la convivialité fleurie à Mme Catherine MITTAUX

- Prix de l'originalité fleurie à Mme Amélie PEREIRA - Prix de l'éclat des couleurs à Mme Christiane RENAUD

Les récompenses proviennent de chez ATMOSFEERIQUE POPPY, fleuriste bersonnaise.



VIE ASSOCIATIVE

FCPE de BERSON

L'association Fcpe Berson permet aux parents de l'école de se rencontrer, de s'informer, d'échanger et de remplir leur rôle au sein de la communauté éducative. Nous participons à la vie scolaire pour défendre l'intérêt des enfants et représenter les parents auprès des équipes pédagogiques et municipales notamment au sein du Conseil d'école.

Parmi les différents événements organisés par la FCPE, cette année aura surtout été marquée par la mobilisation contre la fermeture de classe.

L'adhésion de nouveaux parents d'élèves à la Fcpe à chaque rentrée scolaire est primordiale pour continuer à faire vivre l'association et ainsi faire entendre nos voix.

Plus de renseignements : Facebook FCPE BERSON

Mail : fcpe33berson@outlook.fr



GYM

"L'association Gymnastique de Berson i ♀ i ♂, une véritable dynamique locale, propose un large éventail d'activités pour le bien-être de tous : Gym douce ,Pilates , Zumba Fitness et randonnée pédestre y ♂ y ♀ .

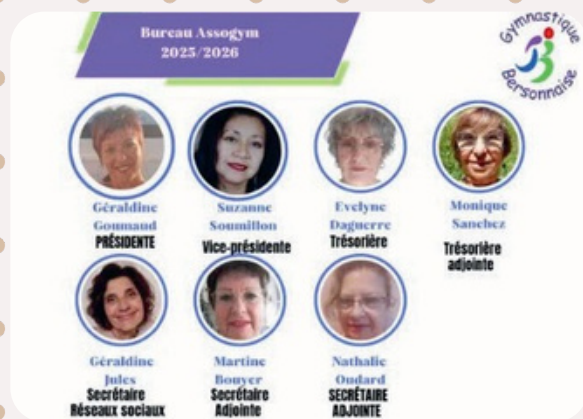
Que vous soyez débutant ou pratiquant confirmé, nos cours encadrés par des professeurs passionnés diplômés d'état vous aideront à rester actifs et en bonne santé Rejoignez-nous pour partager des moments conviviaux avec sport bonne humeur et promouvoir la vitalité, la santé et la bonne humeur à Berson !"

Rdv au forum des assos de Berson le 13 septembre prochain

Plus de renseignement au 07 80 60 34 21

Sportivement vôtre,

Association gymnastique de Berson



JSB



Bilan de la saison 2024-2025 de la Jeunesse Sportive Bersonnaise La saison 2024-2025 s'achève pour la Jeunesse Sportive Bersonnaise (JSB), marquée par une année difficile pour les seniors, mais aussi par de belles réussites et une dynamique constructive pour l'avenir. Entre l'éclatante saison de l'équipe loisirs, le dynamisme de l'école de football, et l'investissement d'une nouvelle équipe dirigeante en place depuis juillet 2024, le club continue de faire vivre le football à Berson avec passion.

Seniors : une saison compliquée

Les résultats de l'équipe senior n'ont pas été à la hauteur des attentes cette année. Malgré les efforts des joueurs et de l'encadrement, la saison a été marquée par des difficultés sportives et collectives. Un constat lucide qui appelle à des remises en question et à un nouveau souffle pour les saisons à venir

Loisirs : un doublé championnat-coupe ! À l'inverse, l'équipe de football loisirs a connu une saison exceptionnelle,

conclue par un doublé championnat et

coupe. Une performance qui reflète la cohésion, l'envie et le sérieux d'un groupe soudé, dont la réussite fait la fierté de tout le club. Une école de football en plein essor

Avec 80 jeunes licenciés, l'école de football reste le pilier de la JSB. Les enfants, des U6 aux U13, ont participé à de nombreux plateaux et tournois tout au long de la saison, dans un esprit de progression, de respect et de plaisir. Les éducateurs, tous bénévoles, jouent un rôle essentiel dans cet encadrement de qualité.

Un club en mouvement Depuis l'été 2024, une nouvelle équipe dirigeante œuvre à la structuration du club, au

développement de ses

partenariats, et à l'amélioration de la vie associative. Le travail est en cours, et toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Rejoignez l'aventure JSB !

La fête du club aura lieu le samedi 5 juillet 2025, un moment convivial ouvert à tous pour célébrer la fin de saison.

Le club est à la recherche de nouveaux sponsors, d'éducateurs et de dirigeants bénévoles pour continuer à faire grandir la JSB.

Les essais pour les nouveaux joueurs auront lieu tout au long du mois de septembre 2025 : enfants, ados ou adultes, toutes les catégories sont concernées.

Un grand merci

La JSB tient à remercier chaleureusement ses bénévoles, éducateurs, joueurs, familles et partenaires pour leur soutien indéfectible. Un grand MERCI à la municipalité de Berson pour son engagement chaque semaine à nos côtés.

La saison a été contrastée, mais l'énergie collective reste forte. Rendez-vous en 2025-2026 pour écrire ensemble une nouvelle page de l'histoire du club !

Le bureau de la JSB.

YOGA

Structure d'un cours de yoga séniors, un cours commencera avant tout par un bon échauffement du corps :

- Echauffement en profondeur du cou, des épaules et du haut du dos,
- Echauffement des chevilles, des poignets, des genoux,
- Torsions douces de la colonne,
- Echauffement des hanches,
- Ouvertures sur les côtés du corps,
- Exercices de pranayama (exercices de respiration yogique)
- Relaxation de 15 minutes sur la fin
- Amélioration de la souplesse et mobilité
- Amélioration de la force, de l'équilibre et la stabilité
- Amélioration de la santé cardiovasculaire

YOGA POUR TOUS

Le yoga permet à chacun, à son niveau, de se retrouver, au calme, lors de moments dédiés à la pratique du yoga. Les techniques employées utilisent des postures physiques, des pratiques respiratoires et de méditation, ainsi que la relaxation profonde.

Horaires et jours : Séniors : lundi matin 10 h / 11 h 30

Yoga pour tous : lundi soir ; mercredi soir 18 h 30 / 20 h 00 et Jeudi soir 19 h / 20 h 30

Pour renseignements : MMe Arnaud SANDE Téléphone : 06 74 60 48 63 Site internet : centre-ganesh.fr

REIKI

Découvrez le Yoga avec Cathy : Un Voyage vers le Bien-Être à Berson

En cette période où le stress et l'agitation font souvent partie de notre quotidien, il est essentiel de trouver des moyens de se reconnecter à soi-même et d'apporter un équilibre à notre vie.

Pourquoi le Yoga ?

Le yoga n'est pas seulement une série d'exercices physiques, c'est un véritable art de vivre. Il allie corps, esprit et respiration, permettant ainsi de réduire le stress, d'améliorer la concentration et de favoriser un sentiment de paix intérieure. Voici quelques-uns des nombreux avantages que vous pouvez en tirer : amélioration de la flexibilité, renforcement musculaire en douceur, apprendre à mieux respirer, réduction du stress, meilleure concentration, équilibre émotionnel.

Je vous invite donc à découvrir les bienfaits du yoga lors de mes cours qui se déroulent chaque lundi de 18h00 à 19h15 au foyer municipal. Que vous soyez débutant ou pratiquant confirmé, chacun est le bienvenu. Les séances sont adaptées à tous les niveaux et visent à créer un espace serein où chacun peut évoluer à son rythme.

Pour vous inscrire ou obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à me contacter ou visiter mon site internet. Venez-vous tester gratuitement et découvrir mes cours à partir du 7 juillet prochain dans le cadre d'Activ'été à l'heure et lieu indiqués au-dessus.

Offrez-vous ce moment de pause et de connexion avec vous-même. Le yoga est une belle aventure à partager. J'espère vous rencontrer bientôt sur le tapis !

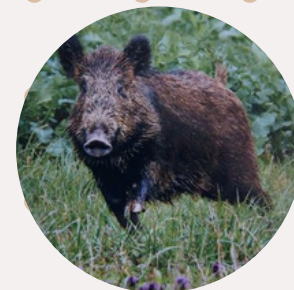
Namaste,

Cathy Ben Fredj Reiki'Libre&CBienFée Professeure de Yoga (Hatha, Yin et Nidra) 06 37 83 37 20

reikilibre.cb@gmail.com Site : reikicbf.fr



ACCA



LA CHASSE, COEUR DE BIODIVERSITE

Président : Wilfrid Sanchez Vice-Président : Cédric Noël

Secrétaire : Jean-Louis Terrade Trésorier : Anthony Mégrier

Membres : Jérôme Audureau, Stéphane Favreau, Kévin Barbieri, Lucas Nadeau, Ludovic Bouty L'ACCA de Berson compte 117 Adhérents dont 23 Bersonnais Avant tout les élus de cette association souhaitent partager la passion commune qui les animent. Wilfrid Président de l'ACCA se tient porte-parole : « La chasse a besoin d'être expliquée afin d'éviter des mal-entendus. Beaucoup de gens assimilent la passion des chasseurs à une tradition d'arrière-garde, fondée sur le simple fait de tuer des animaux. Tuer des animaux et les déguster est une évidence pour les chasseurs et ce serait une grosse erreur de penser que leur action se résume à ce simple constat. Les chasseurs sont de véritables sentinelles qui veillent à l'érosion de la biodiversité et la dégradation des habitats. Ils permettent la régulation de la population de grands gibiers par l'abattage sélectif, ainsi ils protègent les êtres humains et les animaux de diverses maladies. La chasse a une fonction dans une approche écologique moderne des territoires, une organisation unique au cœur des territoires, encadrée et organisée. La chasse est une chance pour nos villages, les chasseurs dynamisent la vie associative des campagnes. Fortement engagée dans la vie locale, ils organisent des manifestations de convivialité. Ces manifestations nous permettent le financement des lâchers de gibiers comme les faisans et perdreaux. Nous remercions toutes les personnes venues en nombre lors de notre dernier repas de chasse qui fût un moment de convivialité extraordinaire et qui a ravi tous les chasseurs ayant participé à sa réalisation. Nous avons également organisé un lâcher de truites en avril dernier sous la pluie mais les pêcheurs étaient au rendez-vous merci à tous. D'ailleurs notre repas de chasse aura lieu le 21 février prochain à vos agendas !!! Pour le lâcher de truites 2026 la date reste à définir. Nous participons chaque année au ramassage des déchets de plus en plus nombreux sur la commune, nous espérons vous voir nombreux pour cette prochaine édition 2026 dont la date sera communiquée par la mairie. Nous souhaitons également vous partager nos expériences et revenir sur l'organisation d'une chasse Un plan de chasse est défini pour la saison avec l'achat de bracelets à la fédération de manière à pouvoir identifier et compter le gibier prélevé. Le président remplit le carnet de battue et chaque chasseur signe en face de son nom. Les consignes de sécurité sont données à chaque battue, les chasseurs respectent le silence et sont attentifs. Les règles sont claires, le premier qui y déroge sera exclu. Le secteur en cours de chasse est identifié par des panneaux chasse en cours. Le président met alors en place les postes, chaque chasseur reste en place et ne doit pas quitter son poste avant que la fin de battue soit signalée par les coups de cornes. Il envoie alors les traqueurs sur le secteur identifié au préalable par les chiens de pieds. Les traqueurs sont équipés de chiens et d'épieux seulement aucune autre arme ne leur est attribuée. Les chasseurs sont postés autour du secteur identifié et ne tireront que si le gibier est visible et identifié. Promeneurs identifiez-vous avec des couleurs vives, les secteurs identifiés chasse en cours sont à éviter le temps de la chasse. Une fois la chasse terminée vous pouvez occuper ces espaces en toute sécurité. L'homme doit être le gardien de la nature, non son propriétaire

CAPOEIRA DE L'ESTUAIRE

L'association surfe à nouveau sur la vague du succès. Elle compte environ 70 adhérents. Cette année, nous avons proposé à nos élèves de nombreux stages. Et surtout, un festival qui clôture notre année. Il s'est déroulé du 6 au 8 juin. Tout au long de ces journées, différents maîtres, contre-maîtres et professeurs (venus d'autres régions, voir du Brésil) ont proposé à nos élèves différents cours de chants, de musique et mouvements capoeiristes. Dans une ambiance chargée de joie, de bonne humeur, de bienveillance ...

Il s'est terminé par la cérémonie de remise de grades que nos élèves ont arborés avec émotion.

Parlons dès à présent de la rentrée, qui se tiendra le mardi 9 septembre à 18 heures à Berson.

Notre contre-maître Pitu vous fera découvrir à votre tour (si ce n'est déjà fait) cet art martial afro-brésilien (qui combine des éléments de danse, d'acrobatie, de musique, de chant et de combat dès la rentrée. Deux cours vous seront offerts pour la découverte.

- A la salle des fêtes de Berson les mardis soir :
 - Enfants 3 à 6 ans de 18h à 19h
 - Ados de 7 à 13 ans : 19h à 20h
 - Adultes après 14 ans : 20h à 21h.
- à la salle des fêtes de Comps les jeudis soir :
- Enfants 3 à 6 ans de 18h à 19h
 - Ados de 7 à 13 ans : 19h à 20h
 - Adultes après 14 ans : 20h à 21h.
 -

Vous pourrez également nous rencontrer aux forums des associations à Saint-Martin Lacaussade le samedi 6 septembre prochain, et le samedi 13 septembre à Berson.



ZINZIN



Une nouvelle association est née et avec un nouveau rendez-vous à Berson ! C'est en septembre 2024 que 4 copains décident de créer Ckoil'non2lasso. Leur idée est simple : proposer un festival de jeux insolites pour que les gens se retrouvent dans une bonne ambiance. Un premier festival a eu lieu à Bourg sur Gironde en juin 2025 et une version Kids (enfants) a eu lieu le 23 août à Berson. Des jeux plus fous les uns que les autres sont proposés aux participants, lancer de tongs, concours de cris d'animaux ou encore course en Hobby horse (cheval à bâton)... Concert pour les adultes et boum pour les enfants ont aussi été à l'affiche de ce rendez-vous. La date est d'ores et déjà réservée pour l'année prochaine. Alors, notez bien dans vos agendas le weekend du 13 juin 2026 pour venir vous affronter en famille, entre amis au Zinzinfest ! Vous avez des idées loufoques, vous avez envie de rejoindre une équipe de bénévoles ?? N'hésitez pas à contacter Caroline (présidente) au 06-10-24-02-75 ou Benoit (Vide Président) au 06-20-50-46- 38.

USEP

Au cours de cette année, les jeunes Usépiennes et Usépiens ont pu participer à différentes rencontres sportives à travers le département : cross de Gujan Mestras et balade en bateau sur le Bassin d'Arcachon, course d'orientation au Parc Palmer de Lormont, athlétisme au stadium de Bordeaux Lac, gymnastique à Vérac, ou encore tchoukball à Izon ! Plus localement, nous avons participé au relais Détox de St Gervais, à une rencontre athlétique à St Laurent d'Arce et pratiqué différents jeux de lancers à Berson (sarbacane, palets, pétanque, Mõlkky). Nous avons également pu assister au match de rugby entre l'UBB et le Stade Toulousain.

Enfin, les élèves de l'école ont réalisé une rencontre sportive associative avec deux autres écoles ayant une association USEP : Lansac et Civrac de Blaye.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont permis de réaliser toutes ces activités : mairie, USEP de la Gironde, parents, enseignants et enfants.

De nouvelles aventures auront lieu à partir de septembre avec pour point de départ une randonnée USEP à Cartelègue.



COMITE DES FETES

La Fête Locale a eu lieu cette année du 14 au 18 août 2025. C'est la fête la plus longue de la Haute Gironde. Le programme que nous vous avons proposés : Le jeudi 14 un Marché Nocturne animé par CMJ DJ SEB. Le vendredi 15 en journée le traditionnel Vide Grenier, avec une nouveauté cette année un partenariat avec les commerçants du centre Bourg - le soir le pique-nique géant animé par CMJ DJ SEB. Le samedi 16 la soirée moules-frites, avec Inès de the VOICE KIDS 5, a affiché complet (200 inscriptions). Le dimanche 17 en journée l'exposition de voitures et le concours de pétanque - le soir soirée grillade animé CMJ DJ SEB. Le lundi 18 en journée le loto et le soir restauration soirée animée par CMJ DJ SEB. La fête s'est terminée par le tirage du feu d'artifice (offert par la municipalité). Nous remercions toutes les personnes qui sont venues, nos amis les forains et la municipalité que nous avons accueillis dans la joie et la bonne humeur. Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine ! Nous serons présents également au Forum des Associations du 13 septembre 2025. Venez nous rencontrer. Nous sommes à la recherche de bénévoles, venez rejoindre une équipe jeune et dynamique ! Nous avons pour projet d'organiser prochainement un thé dansant, des lotos et le repas de la St Sylvestre. Le marché de NOEL du 13 décembre est en préparation. Vous êtes exposants et vous souhaitez participer, veuillez contacter Alison au 07 60 08 51 11 ou Sylvie au 06 10 40 65 52.



MIEUX VIVRE ENSEMBLE

JE NE BRÛLE PAS MES DÉCHETS VERTS, C'EST INTERDIT !

Le brûlage des déchets verts (autrement dénommé incinération) est régulièrement la cause de propagation d'incendies. Déchets concernés : les feuilles et aiguilles mortes, les éléments issus de la tonte de pelouse, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagage. En cas de non-respect, une contravention jusqu'à 450 € peut être appliquée pour un particulier (Art. 131-13 du code pénal)



LES TRAVAUX DE BRICOLAGE OU DE JARDINAGE

Réalisés par les particuliers, les travaux à l'aide d'outils ou appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que les tondeuses, perceuses, raboteuses, scies électriques, tronçonneuses, etc...ne peuvent être accomplis que durant les horaires suivants :

- Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30
- Le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Le dimanche et les jours fériés : de 10h00 à 12h00



LE MOUSTIQUE TIGRE

Désormais présent et actif dans tous les départements de Nouvelle-Aquitaine hormis la Creuse. Au 1er janvier 2025, 1 485 communes de Nouvelle-Aquitaine sont colonisées par le moustique tigre, soit 34 % du total des communes (+ 565 communes colonisées en 1 an). 71 % des Néo-Aquitains sont aujourd'hui directement concernés par le moustique tigre. Notre commune est concernée. Grâce à des gestes collectifs, vous pouvez limiter sa prolifération.

Pas d'eau = pas de moustique tigre



ECOLE

La rentrée scolaire aura lieu le lundi 1er septembre 2025

Vacances scolaires :

Vacances de la Toussaint : du samedi 18 octobre au lundi 3 novembre 2025

Vacances de Noël : Du samedi 20 décembre 2025 au lundi 5 janvier 2026

Vacances d'hiver : du samedi 7 février au lundi 20 avril 2026

Vacances de Printemps : du samedi 4 avril au lundi 20 avril 2026

Vacances d'été : samedi 4 juillet 2026.



Berson

Médecine générale

LECORNÉ David : 05 57 64 31 32

Pharmacie

PHARMACIE HIBON : 05 57 64 35 31

Dentiste

CABINET DENTAIRE : 05 57 64 32 11

(Cochet -Terrasson / Courtry / Daney / De Bellaigue)

Orthophoniste

ANGELI Hélène : 09 86 68 03 35

Numéros d'Urgences

SAMU / CENTRE15 : 15

POLICE / GENDARMERIE : 17

SAPEURS POMPIERS : 18

SOS MEDECINS : 05 56 44 74 74

CENTRE ANTI-POISON : 05 56 96 40 80

URGENCE MAINS : 05 56 79 56 79





LA STÈLE DU CAU

RASSEMBLEMENT VOITURES ANCIENNES
17/08/2025



NOUVEAU COLOMBARIUM

MARATHON DES VINS
DE BLAYE 2025





RÉUNION DE CRISE
FERMETURE DE
CLASSE

SOIRÉE MOULES-
FRITES 16/08/2025



ESCAPE GAME
ORGANISÉE PAR LA
BIBLIOTHÈQUE